

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 21 avril 2021

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 13, 14 et 15 avril 2021

2021 PP 24 Modalités d'attribution de la réserve d'objectifs à certains personnels relevant du statut des administrations parisiennes de la préfecture de police.

M. Nicolas NORDMAN, rapporteur

Le Conseil de Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code des communes ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat et la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment ses articles 88 et 118 ;

Vu le décret n° 94-415 du 24 mai 1994 modifié portant dispositions statutaires relatives aux personnels des administrations parisiennes ;

Vu le décret n° 2010-888 du 28 juillet 2010 relatif aux conditions générales de l'appréciation de la valeur professionnelle des fonctions de l'Etat ;

Vu le décret n° 2014-513 du 20 mai 2014 modifié portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique de l'Etat ;

Vu la délibération n° 2018 PP 5 des 5, 6 et 7 février 2018 modifiée portant fixation du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, de sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel en faveur des personnels relevant du statut des administrations parisiennes de la préfecture de police ;

Vu la délibération n° 2020 PP 93 des 15, 16 et 17 décembre 2020 portant fixation de la référence des corps des administrations parisiennes qui sont équivalents à un corps de la fonction publique de l'Etat, de la fonction publique hospitalière ou un cadre d'emplois de la fonction publique territoriale ;

Vu la note du préfet de police en date du 28 janvier 2014 relative aux modalités d'application du régime indemnitaire au sein des directions de la préfecture de police ;

Vu l'avis émis par le comité technique des administrations parisiennes en date du 9 février 2021 ;

Vu le projet de délibération, en date du 30 mars 2021, par lequel M. le préfet de police soumet à son approbation les modalités d'attribution de la réserve d'objectifs à certains personnels relevant du statut des administrations parisiennes de la préfecture de police ;

Sur le rapport présenté par M. Nicolas NORDMAN, au nom de la 3^{ème} commission,

Délibère :

Article 1 : Les fonctionnaires, titulaires et stagiaires des administrations parisiennes de la préfecture de police dont les corps ne relèvent pas du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel peuvent bénéficier d'une part variable, ci-après dénommée « réserve d'objectifs », liée à l'engagement professionnel et à la manière de servir, dans les conditions fixées par la présente délibération.

Article 2 : L'engagement professionnel et la manière de servir pris en compte dans la détermination du montant de la réserve d'objectifs mentionnée à l'article 1er, sont appréciés dans les conditions fixées à l'article 55 de la loi du 11 janvier 1984 susvisée.

La réserve d'objectifs est comprise entre 0 et 100 % d'un montant maximal fixé par la présente délibération.

La réserve d'objectifs fait l'objet d'un versement annuel au mois de décembre, non reconductible automatiquement d'une année sur l'autre.

Article 3 : Les montants annuels maxima de la réserve d'objectifs prévue à l'article 1^{er} sont fixés comme suit :

1 320 € pour les personnels relevant de la catégorie C ;

1 700 € pour les personnels relevant de la catégorie B ou A.

Article 4 : La présente délibération entre en vigueur le lendemain de sa publication au bulletin officiel de la ville de Paris.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive style with a blue ink color.

Anne HIDALGO